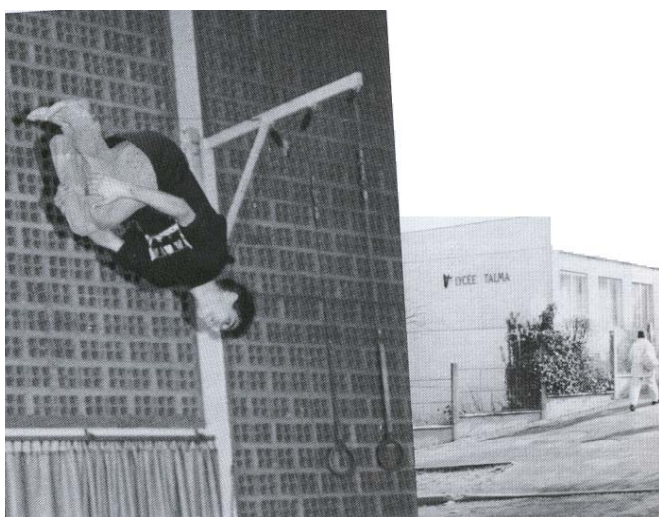


Lycée Talma de Brunoy
PROJET PEDAGOGIQUE D'E.P.S.
Didier Delignières & Nadine Noé

Ce projet n'est pas un consensus, mais une base de négociation et de réflexion au sein de l'équipe pédagogique, permettant de questionner et de faire évoluer nos pratiques. Il a pour but d'apporter une cohérence interne à l'EPS au Lycée, notamment par rapport aux élèves, sans pour autant nier l'originalité et la liberté de chaque enseignant. Il renvoie également à un souci de reconnaissance externe de la qualité et de la spécificité de notre travail, souci justifiant sa diffusion auprès de nos interlocuteurs directs : administration, collègues, parents, élus, inspection, ou plus lointains...

L'EPS AU LYCÉE TALMA



Il est évident que l'objectif prioritaire pour un lycéen est d'obtenir son BAC. Et, dans le cadre du contrôle en cours de formation, d'obtenir la meilleure note possible en classe de terminale. L'EPS doit prendre la mesure de son nouveau cadre institutionnel et préparer les élèves dès la seconde au BAC EPS.

Plus largement, les élèves ont besoin d'acquérir des méthodes de travail, des qualités de responsabilité et d'autonomie afin de faire face aux exigences du travail scolaire, et plus tard universitaire. L'EPS peut et doit contribuer à développer ces méthodes et attitudes.

La qualité des études passe aussi par la qualité de la vie au sein de l'établissement. Le développement d'une « vie sportive » (association sportive, compétitions inter- classes, informations, fêtes) y contribue largement.

Est importante également la qualité des relations entre élèves. Comme la plupart des lycées de banlieue, le lycée Talma recrute ses élèves dans plusieurs communes, aux profils socio-économiques divers. La rencontre et la communication entre ces élèves ne va pas de soi, même au sein d'une classe. L'EPS nous semble un lieu privilégié pour l'apprentissage du respect de l'autre et de l'acceptation de la différence, sociale, sexuelle, et ethnique.

Enfin, l'EPS doit être un lieu de découverte et d'appropriation des loisirs physiques et sportifs. Une enquête a montré que seuls 66 % de nos élèves pratiquaient régulièrement un sport, la non pratique étant sur- tout féminine.

ÉNONCÉ DES OBJECTIFS

La place et le rôle que nous assignons à l'EPS doivent être maintenant traduits en objectifs spécifiques.

Chaque élève du lycée doit recevoir une « formation sportive ». Cette formule recouvre différents aspects, tous d'égale importance :

- Une amélioration de la condition physique: endurance, force, souplesse, coordination motrice, ...
- Le développement d'habiletés sportives diverses.
- La connaissance de soi, de ses motivations, de ses capacités pour aller vers un choix progressif et raisonné d'activités de prédilection.
- Une connaissance pratique des principes d'échauffement, d'entraînement, d'apprentissage, permettant une pratique sportive autonome et raisonnée.
- Une connaissance minimale des activités sportives permettant une approche critique du phénomène sportif.
- Une expérience solide de la vie et du travail au groupe, de l'autonomie et de la responsabilité, du respect de l'autre, qualité nécessaire à toute vie associative, sportive ou autre.



Ces six objectifs fondent le projet pédagogique du lycée Talma et orientent l'action des enseignants dans l'ensemble de leurs secteurs d'intervention: cours d'EPS, option ASS, Association Sportive. Ils affirment la transversalité d'une formation s'appuyant sur la pratique d'activités physiques et sportives, mais visant, outre les apprentissages moteurs, l'acquisition d'un ensemble de compétences intellectuelles, méthodologiques et relationnelles.

Mais ces six objectifs fondamentaux ne tracent encore que des axes de travail pour les enseignants. Il nous faut les spécifier davantage, notamment en précisant ce qui sera attendu de chaque élève au terme de sa scolarité secondaire.

En terminale, chaque élève devra :

-Au niveau spécifique EPS: Parvenir, dans au moins deux activités, à un niveau de pratique et de connaissance correct, preuve de la qualité et de la régularité de son travail tout au long de sa scolarité.

-Au niveau des méthodes de travail: Etre capable de s'organiser, individuellement ou en groupe, pour mener à bien un projet d'activité sur une séquence, une séance, un cycle.

-Au niveau de l'attitude : Participer activement à la mise en place et à la gestion des activités: mise en place et rangement du matériel, arbitrage, observation, évaluation, managerat... Favoriser à son niveau la qualité des relations internes du groupe: respect d'autrui, tolérance, ...

Ces objectifs sont évidemment définis plus précisément au niveau de chaque activité.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Pour atteindre ces objectifs, les professeurs du lycée s'appuient sur trois moyens :

- les cours d'EPS obligatoires, à raison de deux heures hebdomadaires,
- l'association sportive,
- les classes « option ASS »

LES COURS D'EPS

Les formes de groupement

Parvenir à travailler ensemble au-delà des différences sociales, sexuelles et raciales est une de nos priorités, notamment pour les classes de seconde. A ce niveau, il nous semble intéressant de « travailler sur les classes », telles qu'elles existent dans le lycée. Par contre, en terminale, chaque élève fait le choix de deux activités, ce qui entraîne la formation de groupes d'option.

En classe de première, les deux formules existent. En effet, nous menons actuellement une expérience avec six classes, de « trinômes d'activités », pour laquelle des groupes d'option ont été constitués à partir du choix des élèves sur des listes de trois activités. Cette solution permet une transition douce entre la polyactivité obligatoire en seconde et le travail optionnel en terminale.

Les cycles d'activités

L'année scolaire est divisée en cycles de six à sept semaines. Chaque cycle est consacré à une seule activité et correspond théoriquement à 10/12 h de pratique. Cette formule donne le temps aux élèves de réaliser de réels apprentissages et nous permet d'effectuer une évaluation sérieuse des progrès réalisés par chacun. Par contre, la longueur des cycles en diminue le nombre et l'année scolaire ne peut en contenir que cinq.

Le contenu des cours

Dans le cadre d'un lycée nous pensons qu'il convient de développer une *pédagogie du contrat*, étant entendu que l'enseignant doit s'attacher à ce que chaque élève ait à sa disposition les moyens nécessaires pour atteindre le niveau d'exigence fixé.

Dans chaque cycle l'enseignant demande aux élèves :

- de progresser dans l'activité c'est-à-dire : -améliorer ses performances et
- apprendre de nouvelles habiletés -d'observer, d'analyser, de comprendre l'activité,
- de participer à la mise en place et à la gestion des situations.

D'une manière générale, l'enseignant propose aux élèves des problèmes qu'ils doivent résoudre, individuellement et/ou collectivement, et selon le rôle assigné à chacun.

L'ASSOCIATION SPORTIVE

Elle a pour objectif de favoriser la vie sportive au lycée. Tous les enseignants participent à son animation. Elle est un lieu de rencontre et de pratique sportive et doit pour cela s'adapter à la demande et aux motivations des élèves. Ainsi elle accueille :

- les élèves désirant pratiquer un sport de compétition

- les élèves préférant une pratique de loisir -les élèves désirant un approfondissement des cours d'EPS (notamment des élèves de terminale)
- les élèves préparant les concours d'entrée aux UFRAPS.

Les enseignants proposent des séances d'entraînement en soirée, et l'association participe aux compétitions UNSS (traditionnel, district et inter-établissement). Dans le but de créer une animation sportive pour l'ensemble du lycée, l'AS organise chaque année les Rencontres Inter-classes, compétition se déroulant sur deux journées banalisées.

Toutes les classes du lycée se rencontrent sur neuf activités: football garçons, football filles, volley, basket, cross, course d'orientation, gymnastique, athlétisme, pétanque. Le taux de participation avoisine 90% de l'effectif du lycée, en tant que pratiquants, les autres s'impliquant en tant qu'organisateurs, arbitres, supporters, chaque élève représente sa classe et peut participer à quatre activités différentes. Le principe est que toute participation, si modeste soit-elle, rapporte des points à la classe.

Enfin, l'AS soutient financièrement les stages organisés dans un cadre sportif, notamment :

- le stage de plein-air organisé par les secondes « option ASS »
- le stage de ski de fond organisé par les premières « option ASS »

L'AS participe aussi à la vie de l'établissement par l'organisation de diverses manifestations non sportives :

- les photos de classe
- la fête déguisée de Mardi Gras
- la fête de l'AS

LES CLASSES OPTION ASS

L'option ASS est un cursus de trois années, à raison de trois heures par semaine. Chaque «promotion» est prise en charge par un enseignant. 25 à 30 élèves entrent dans ce cycle chaque année. Cette option s'adresse à des élèves intéressés par les activités physiques, et généralement impliqués dans le mouvement sportif (clubs). Il ne s'agit pas d'heures d'EPS supplémentaires, mais d'un enseignement aux objectifs précis, qui s'organise à partir de trois pôles :

- Améliorer le niveau sportif des élèves dans toutes les familles d'activités. Cette option de poly-activité est plus largement celle du projet départemental (Essonne) des classes ASS.
- .Leur donner des cadres d'analyse et de réflexion sur les activités sportives.
- .Les préparer à leur futur engagement non seulement de pratiquants mais également de cadres ou de dirigeants sportifs: investissement, prise de décision, autonomie, projets à moyen et long terme,...

Le travail d'option donne lieu à la constitution d'un dossier progressivement élaboré de la seconde à la terminale par chaque élève, dossier qui sera présenté lors de l'épreuve orale du BAC. Afin d'assurer la dynamique EPS au lycée Talma, nous n'envisageons pas ces trois pôles autrement qu'en étroite relation, chacun étant par sa propre logique le fonctionnement des deux autres.

PROGRAMMATION

La programmation des activités est guidée par les objectifs précédemment définis. Elle tente d'optimiser l'utilisation des installations disponibles, et de couvrir au mieux l'éventail des APS.

En ce qui concerne les installations, nous disposons d'un gymnase de type C, d'un stade d'athlétisme, d'un stade de football, d'une piscine et de parcours d'orientation tracés en forêt de Sénart.

En terminale, les élèves choisissent deux activités dans les deux listes suivantes :

Option I (barème national) : athlétisme, gymnastique, natation.

Option II: danse, gymnastique, volley, football, course d'orientation.

La programmation en seconde et première vise à donner aux élèves les moyens de faire un choix sportif en terminale. Pour cela il nous paraît intéressant que chaque élève ait l'occasion de pratiquer chaque activité proposée au BAC.

En seconde: gymnastique, athlétisme (endurance, poids, hauteur), course d'orientation, volley, natation.

En Première: gymnastique, athlétisme (javelot, longueur, triple-saut, course de haie, demi-fond), football,...basket, danse, natation).

En ce qui concerne les classes de première participant à l'expérience de trinômes d'activités, voici une des programmations utilisées. La première activité est une dominante et donne lieu à deux cycles dans l'année, la troisième est définie en opposition avec la logique d'ensemble du trinôme afin de préserver une certaine variété dans l'enseignement.

-Trinôme gymnastique/Apex: gymnastique, danse, course d'orientation.

-Trinôme sports individuels: athlétisme, course d'orientation, volley.

-Trinôme sports collectifs: football, volley, athlétisme.

La programmation des activités de l'AS s'inscrit en continuité avec celle de l'EPS : gymnastique, danse, volley, basket, mais également en rupture (escalade, handball) afin d'élargir les champs des APS proposées dans l'établissement.

En ce qui concerne les options ASS, l'enseignement s'appuie sur des activités en général différentes de celles des cours d'EPS: handball, tennis, expression corporelle, cyclo-tourisme, canoë-kayak, escalade. Certaines donnent lieu à des stages (escalade, ski de fond) à l'organisation desquels les élèves participent activement.

ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Les notes attribuées à l'élève en fin de cycle restent un moyen important de communication. Il convient en ce sens de vérifier que les niveaux ainsi fixés correspondent bien aux orientations définies par le projet.



Quel que soit le niveau de classe,

-50% de la note attribuée à l'élève correspond à sa prestation physique évaluée soit par rapport aux référentiel nationaux, soit par des outils spécifiques élaborés pour les APS pratiquées au lycée, tenant compte des conditions de pratique (installations) et de didactisation (opérationnalisation simultanée des objectifs spécifiques, de méthode et d'attitude).

-25 % correspond à une connaissance pratique de l'activité évaluée au travers de tests spécifiques

directement liés à la pratique de l'élève {analyse de bandes dessinées, de bandes vidéo, observation armée...) et de l'observation des processus mis en jeu par l'élève au cours de ses apprentissages selon des critères définis par activité.

-25% correspond à l'investissement de l'élève évalué à chaque séance à partir de la grille suivante :

1 point: élève présent, en tenue, et passif.

2 points: investissement inférieur aux exigences de l'enseignant.

3 points: investissement « honnête » par rapport aux exigences de l'enseignant.

4 points: élève actif et questionnant sur sa pratique.

5 points: élève capable d'aider à la gestion de sa classe ou de son groupe de travail.

ÉVALUATION DU PROJET

Au-delà des résultats et des progrès des élèves, c'est le projet dans son ensemble qu'il nous faut évaluer. Certains indicateurs nous semblent devoir être considérés.

-le taux d'absentéisme et de dispense

-la moyenne de l'établissement et la distribution des notes au BAC

-la participation et l'assiduité des élèves aux séances de l'AS

-le pourcentage de participation aux Rencontres Inter-classes

-enfin, la reconnaissance de l'EPS au sein de l'établissement et en dehors, reconnaissance qu'un tel projet veut consolider.

Ce projet comprend en annexe, pour chaque activité et chaque niveau de classe, des objectifs-planchers en terme de niveau de performance ou d'habileté et de niveau de connaissance pratique de l'activité, ainsi que des tests et des grilles d'évaluation nous permettant de positionner le plus rationnellement possible nos élèves par rapport à ces objectifs.

L'idée qui nous a guidés a été de formaliser une démarche unitaire, traversant l'ensemble des APS proposées, dans leur traitement didactique et leur approche pédagogique. C'est peut être à ce niveau, qu'au-delà des didactiques des APS, l'on peut rechercher la voie d'une didactique de l'EPS: didactique qui devrait sa pertinence à la prise en compte d'objectifs proprement scolaires, articulés à la logique interne de chaque activité.